



AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2021
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Prenez avis que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier consolidé du trésorier ainsi que celui du vérificateur externe de la municipalité pour l'exercice financier 2021, seront déposés lors de la prochaine séance ordinaire qui se tiendra le mardi 14 juin 2022 à 19 h 30.

Donné à Sainte-Catherine, ce 30 mai 2022

serge courchesne

Serge Courchesne

Directrice générale adjoint et greffier adjoint par intérim